

Contact : hello@openclassrooms.com  
Tél : +33 1 80 88 80 30

## NOTICE CALENDRIER

### Déroulement de la formation

La formation Openclassrooms se déroule 100 % en ligne.  
Elle consiste en une suite de projets professionnalisants à valider les uns après les autres permettant la validation d'un diplôme.  
Des vidéos de cours sont disponibles sur le site en support à la réalisation des projets. Le suivi des cours est optionnel.  
Les étudiants sont suivis par un mentor sur la réalisation de leurs projets lors d'une session de mentorat obligatoire par semaine.

### Suivi de la formation en alternance

L'alternant a accès à sa formation en ligne pendant toute la durée de la période d'alternance définie par contrat.  
Le calendrier d'alternance définit les journées de formation sur temps de travail. Les journées de formation matérialisées sur le calendrier sont donc des journées travaillées et rémunérées.

Le calendrier d'alternance doit permettre à l'alternant de suivre sa formation dans les meilleures conditions, et donc garantir la réalisation d'une session de mentorat par semaine dans la mesure du possible soit entre 4 et 5 sessions de mentorat par mois. C'est en effet grâce à la réalisation de ces sessions de mentorat que nous pourrions attester de l'assiduité de votre alternant auprès de l'organisme financeur.

La formation en ligne est accessible en permanence, hors périodes de congés et d'arrêt de travail lors desquelles l'alternant ne devra pas réaliser de sessions de mentorat. Au moment de la constitution du calendrier, nous conseillons donc de prévoir des semaines sans formation lors desquelles votre alternant pourra poser ses congés.

### FAQ

#### Peut-on modifier le calendrier pendant la formation ?

Le calendrier d'alternance est constitué de façon à garantir le bon suivi de la formation. Il doit être suivi et respecté.

Il est tout de même possible, avec l'accord de l'employeur, de faire de menues modifications ponctuelles. Par exemple, en cas d'impératif professionnel, il est possible de décaler une journée de formation par une autre journée au cours de la même semaine (hors temps libre et week-end).

## **Peut-on poser des congés pendant la formation ?**

Un salarié en alternance cumule 25 jours de congés payés par année comme tout salarié. Afin de garantir de bon suivi de la formation, il n'est pas possible de poser une journée de congés sur une journée de formation programmée.

C'est pourquoi, au moment de la constitution du calendrier ; nous conseillons de prévoir des périodes anticipées, d'une à deux semaines sans formation qui permettront à l'alternant de poser des semaines pleines de congés.

Au cours de la formation, si l'alternant demande à poser des congés sur une période qui comporte des jours de formation ; cela sera possible avec l'accord des 3 parties uniquement (alternant, employeur, organisme de formation). L'employeur devra nous faire parvenir son accord par écrit.

Si les périodes de congé n'ont pas été préalablement consignées dans le calendrier, les journées de formation sur cette période seront perdues et ne pourront pas être remplacées.

## **Peut-on suivre la formation pendant ses congés ?**

NON. Dans le cadre d'une formation en alternance, le salarié en alternance suit sa formation sur temps de travail. Il n'est donc autorisé à suivre sa formation pendant ses congés.

## **Peut-on suivre la formation pendant un arrêt de travail ?**

NON. Un salarié en alternance n'est pas autorisé à suivre sa formation pendant une période d'arrêt maladie. Il appartient à l'employeur ou au salarié en alternance de nous faire parvenir l'arrêt de travail délivré.

## **Peut-on suivre la formation sur son temps libre ?**

Techniquement c'est possible car les accès à la formation restent valables pendant toute la durée du contrat.

Toutefois, dans le cadre d'une formation en alternance, le salarié en alternance suit sa formation sur temps de travail.

Il est donc préférable de suivre les sessions de mentorat/soutenance pendant les périodes de formation prévues sur le calendrier sauf indisponibilité du mentor.